

MOINS DE PHYTOS, PLUS DE VIE!

L'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes
engagée pour une planète saine !




eauairsol
Tous acteurs de la préservation
des ressources naturelles


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO 
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Tous engagés **Écophyto** !

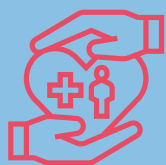
Le plan Écophyto II+, prochainement Écophyto 2030, est un plan d'action national qui consiste à **réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques** et encourager une agriculture non dépendante des pesticides.



Écophyto a été mis en place en 2008 suite au Grenelle de l'environnement et s'inscrit dans le cadre de la directive européenne 2009/128 d'utilisation des produits phytopharmaceutiques compatible avec le développement durable.



Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de **50% d'ici 2025** tout en maintenant une agriculture économiquement performante c'est :



Préserver la santé humaine



Préserver la qualité de l'eau



Protéger la biodiversité

Écophyto en Auvergne-Rhône-Alpes



160* BSV chaque année

→ permet d'aider et de conseiller les agriculteurs à la surveillance de l'état sanitaire des cultures.

DEPHY EXPE

→ une composante expérimentale du réseau DEPHY qui vise à concevoir, éprouver et évaluer des systèmes de culture pour une forte réduction de l'usage des pesticides, en suivant dans le temps l'évolution de la maîtrise des bioagresseurs.

16* groupes DEPHY FERME

→ un réseau de collectifs d'exploitations agricoles engagés dans des systèmes de culture économes en produits phytopharmaceutiques.

Tout savoir sur les résultats des expériences Dephy sur :



37* groupes 30 000

→ un réseau de collectifs qui se fondent sur les travaux des groupes DEPHY pour les transférer et les massifier.

+ de 9 200 observations
+ de 180 observateurs

7 filières végétales observées



Petits Fruits Rouges



Arboriculture



Viticulture



Lentilles



Grandes cultures



Maraîchage



Horticulture-Pépinière

* Données 2022 ; AuRA

387 802* CEPP

(générés)

- Les CEPP (Certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques) sont des **actions proposées pour réduire l'utilisation et l'impact des phyto.**

30 000* Certiphytos

(détenus par des usagers)

- un certificat individuel nominatif qui **apporte les connaissances suffisantes pour utiliser les produits phytopharmaceutiques en toute sécurité.** Il est obligatoire pour tout achat de pesticides.



3^e

région française
en surfaces
agricoles
biologiques



Réseau ENI

- Réseau de suivi des effets non intentionnels des phytosanitaires, concernant 42 parcelles, sur :



Les vers de terre



La flore



Les coléoptères



Les oiseaux

Témoignages d'acteurs

Groupes 30 000

”

Notre groupe a pour objectif la réduction des phytos de synthèse de la moitié par rapport à la référence nationale en cours afin de limiter l'impact des phytos sur l'environnement et protéger la biodiversité... Nous avons créé des partenariats, rencontré et échangé avec des agriculteurs engagés des pays limitrophes comme la Suisse.



Nicolas DROUZY
Chambre d'Agriculture
Savoie Mont-Blanc

“



Quentin MARLIAC
Chambre d'Agriculture
de la Loire

”

Le groupe a fonctionné en synergie pour déployer cette technique et il a été nécessaire de compiler les expériences de chacun pour identifier le bon timing de passage du désherbeur thermique (humidité du sol, vitesse d'avancement du tracteur, stade de levée des carottes, délai entre les faux-semis et le semis de carottes).

“



Pour plus d'informations

Je scanne le QR CODE



ou je consulte le site



draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr